



Secrétariat national à la Riposte

N°8
8 mars 2013

RIPOSTE

NI HOMME PROVIDENTIEL, NI PROPOSITIONS CONSTRUCTIVES: LA DROITE LA PLUS NULLE DU MONDE!

Cette semaine est marquée par **une série de propos particulièrement scandaleux de la droite**: incapable de proposer une alternative politique à l'action du gouvernement, elle se réfugie dans les polémiques.

Dimanche 3 mars, c'est d'abord Jean-François Copé qui menace les Français d'un « big bang » économique et social : mais le big bang, c'était la droite ! Ce sont les cinq ans du mandat Sarkozy qui ont " donné " à la France 1 million de chômeurs supplémentaires, 600 milliards supplémentaires de dettes, dans un mépris total du dialogue social et des corps intermédiaires. « *Le Président d'avant restera dans l'Histoire comme le Président des ardoises.* » (Guillaume Bachelay, Secrétaire national à la coordination)

Aujourd'hui le Gouvernement de Jean-Marc Ayrault met en place **un véritable arsenal de mesures anti-chômage** : contrat de génération, emplois d'avenir, loi de sécurisation de l'emploi, renforcement des moyens du Pôle emploi. Il rétablit la concertation avec les partenaires sociaux. Une approche diamétralement opposée au modèle Thatcher, destructeur de paix sociale dans les années

1980 en Grande Bretagne, la référence de Nathalie Kosciuzko-Morizet !

Mercredi 6 mars c'est au tour de Nicolas Sarkozy de sortir de son silence. Pour servir ses intérêts personnels et se présenter en sauveur de la France, il multiplie les coups d'éclat : contre les alliés de la France, contre l'avis des Nations Unies, il critique l'intervention française au Mali, oubliant que nos troupes sont engagées pour protéger le peuple malien de la terreur, mais aussi nos 6000 ressortissants, et l'extension d'une menace terroriste qui peut gagner l'Europe. Il va aussi jusqu'à dresser un parallèle nauséabond entre traçabilité de la viande et familles homoparentales. Mais c'est la traçabilité de ses idées qui interroge ! Les propos du Président d'avant sont Made in FN ! « *La ligne Buisson de flirt avec l'extrême droite et l'avalissement de la pensée politique n'était pas qu'une manœuvre désespérée de campagne électorale.* » (Frédérique Espagnac, porte-parole)

Face à cette droite qui calomnie parce qu'elle n'a pas réussi, les socialistes agissent pour apporter des solutions aux difficultés du pays.

SÉCURISATION DE L'EMPLOI

L'accord sur la sécurisation de l'emploi a été signé le 11 janvier 2013 entre trois organisations syndicales et le patronat. Le projet de loi qui en est la déclinaison a été adopté mercredi 6 mars par le Conseil des Ministres. Il est le fruit d'une méthode nouvelle **qui donne toute sa place au dialogue social** préalablement à un projet de loi ambitieux. Après le temps de la feuille de route (la campagne présidentielle et les engagements de François Hollande) et le temps de la concertation (la conférence sociale), arrive le temps législatif, le temps du Parlement.

Le projet de loi consacre de nouveaux outils pour protéger l'emploi et lutter contre la précarité, apporte de nouvelles protections aux salariés

et aux chômeurs en matière d'indemnisation chômage, de santé, de formation et de sécurisation des parcours professionnels.

Avec ce projet de loi, tous les salariés seront couverts par une complémentaire santé d'entreprise d'ici 2016.

Un compte personnel de formation sera créé, qui permettra aux salariés de se former tout au long de la vie sans dépendre de leur ancienneté dans l'entreprise.

Des droits rechargeables au chômage seront instaurés : les droits au chômage seront fonction de l'ensemble de l'activité professionnelle et non de la dernière activité exercée.

Les cotisations des entreprises au régime d'assurance chômage seront alourdies sur les contrats précaires afin de favoriser les embauches à durée indéterminée.

« Il donne également un nouveau levier à l'État pour peser sur le contenu des plans sociaux et exiger des entreprises la mise en œuvre de mesures de reclassement des salariés et de création d'emplois proportionnés aux moyens financiers dont ils disposent. Il met ainsi en œuvre la proposition n°35 du programme présidentiel de renchérir le coût des licenciements pour les groupes qui font des profits dans le but de les dissuader d'y recourir et de les inciter à privilégier les solutions qui préservent les emplois. » Harlem Désir, Premier secrétaire

Le projet de loi sera présenté à l'Assemblée Nationale début avril.

Pour mémoire : le bilan de la droite

- > De 2002 à 2012, le budget de l'État en matière d'emploi est passé de 16,8 à 10,2 milliards d'euros
- > Le taux de chômage des jeunes a franchi la barre des 24 %, en 2009, selon l'Insee, contre un peu moins de 17 % en 2002
- > Le nombre de chômeurs de longue durée a augmenté de 500 000 en deux ans et a atteint des niveaux proches de ceux que la gauche avait trouvés en 1997

DÉSINTOX' : DIESEL, AUCUNE DÉCISION NE SERA PRISE AVANT LA LOI DE FINANCES DE 2014

L'hypothèse d'une convergence de la taxation du diesel et de celle de l'essence est une piste de travail parmi d'autres. Le Gouvernement n'a pris aucune décision à ce sujet.

La Conférence environnementale de septembre 2012 a prévu que les propositions en matière de fiscalité devront répondre aux trois critères suivants : **efficacité écologique, impact économique, respect de la justice sociale.**

Le Gouvernement proposera la piste qui sera celle de la **préservation du pouvoir d'achat** des

ménages et de la **compétitivité des secteurs** les plus exposés à la concurrence internationale, tant en production qu'en usage.

En décembre dernier, un **Comité pour la fiscalité écologique** a été mis en place. Le Gouvernement ne prendra aucune décision avant les conclusions de ce comité et en tout état de cause, **aucune mesure relative à la fiscalité écologique ne sera prise avant la loi de finances pour 2014 où cet enjeu sera abordé dans sa globalité.**

UN PACTE DE CONFIANCE POUR L'HÔPITAL : PRIORITÉ À L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS

La droite avait mis en place la loi Hôpital Patient Santé Territoire, qui avait inscrit l'hôpital dans une démarche d'entreprise. **Marisol Touraine, Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, vient de clore cet épisode très difficile pour le service public hospitalier.**

À l'occasion de la remise du rapport Couty sur le nécessaire pacte de confiance pour l'hôpital, la Ministre a rappelé sa feuille de route.

Le Gouvernement agit :

- > **+1,9 Mds €** pour les établissements de santé en 2013, dont **1,6 Mds €** pour les établissements publics
- > **Accord sur les dépassements d'honoraires** entre l'Assurance Maladie, les syndicats de médecins et l'Union nationale des

organismes d'assurance maladie complémentaire (UNOCAM)

- > **Lutte contre les déserts médicaux :** 1 500 bourses d'engagement de service public d'ici 2017, développement de la télémédecine, recrutement de 200 praticiens territoriaux de médecine générale dès 2013, garantie de l'accès aux soins urgents à moins de 30 minutes de chez soi d'ici 2015, l'adaptation des hôpitaux de proximité et la responsabilisation des centres hospitaliers de niveau régional à l'égard de leur territoire
- > **Remboursement à 100 %** de l'IVG pour toutes les femmes et pilule contraceptive gratuite pour les jeunes filles de 15 à 18 ans
- > **Des expérimentations de salles de consommation** à moindre risque se mettront en place dans le courant de l'année 2013.

Pour mémoire : le bilan de la droite

- > Instauration des franchises médicales
- > Augmentation du forfait hospitalier
- > Vente à la découpe des missions de service public à travers la loi Hôpital, patients, santé et territoires (HPST)
- > Inaction sur la démographie médicale ou les dépassements d'honoraires
- > Fiscalisation des indemnités journalières pour les accidents du travail
- > Abandon de toute médecine scolaire
- > Appauvrissement de la médecine du travail

QUELQUES CHIFFRES :

- > 7 % des Français habitent dans des déserts médicaux
- > Plus de quatre millions de personnes n'ont pas de complémentaire santé ou renoncent aux soins
- > Un Français sur quatre a repoussé ses soins l'an dernier pour des raisons de coût
- > Aujourd'hui, à peine 55 % du montant des soins courants sont remboursés par la Sécurité sociale
- > À l'âge de 35 ans, un cadre peut s'attendre à vivre en bonne santé dix années de plus qu'un ouvrier

« Le Parti socialiste se félicite des propositions destinées à rétablir une gouvernance démocratique de l'hôpital public en renforçant le rôle des médecins et en créant un comité technique des usagers dans les grands hôpitaux. Un véritable service public territorial de santé, notamment pour les urgences, sera ainsi défini après concertation avec l'ensemble des acteurs concernés (professionnels, agents, patients, élus) », Martine Pinville, Secrétaire nationale à la Santé.